

# L'INFOMUNICIPAL

BULLETIN MUNICIPAL DE LA VILLE DE MARIEVILLE

VOLUME 19 | NUMÉRO 4  
DÉCEMBRE 2022

*Meilleurs  
vœux  
des fêtes!*

**4** Station lave-glace libre-service  
**UNE INITIATIVE MUNICIPALE ÉCOLOGIQUE**

**5** Stationnement de nuit  
**NOUVEAUTÉ À COMPTER DU 1<sup>ER</sup> DÉCEMBRE**

**11** Marché de Noël  
**12<sup>E</sup> ÉDITION PLUS QUE MAGIQUE!**





## Horaire DES SERVICES ADMINISTRATIFS

Lundi au vendredi 8 h30 à 12 h • 13 h à 16 h30

### HEURES D'ACCUEIL • PÉRIODE DES FÊTES

Les bureaux administratifs de la Ville seront fermés du 24 décembre 2022 au 4 janvier 2023 inclusivement.

## COLLECTES ET DÉPÔTS MRC DE ROUVILLE



### COLLECTE DE SAPINS DE NOËL

Une collecte spéciale de sapins de Noël aura lieu le vendredi 13 janvier 2023 sur tout le territoire de la ville.

Lors de cette collecte unique, il est essentiel de déposer son sapin dépouillé de ses décorations. Celui-ci doit être placé dans l'entrée de cour et ne pas être piqué dans la neige.



### RÉSIDUS VOLUMINEUX

Tout objet dont la taille, le volume ou le poids ne permet pas d'être déposé dans un bac roulant lors de la collecte des matières domestiques (ordures) est considéré comme volumineux.

Consultez le calendrier 2023 des collectes de la MRC pour connaître les nouveautés et les changements à l'horaire.

**INFO-COLLECTES**  
450 693-2ECO (2326) | [infocollectes@mrcrouville.qc.ca](mailto:infocollectes@mrcrouville.qc.ca)  
[mrcrouville.qc.ca/info-collectes](http://mrcrouville.qc.ca/info-collectes)

## Renseignements UTILES

Hôtel de ville.....	450 460-4444	Sûreté du Québec.....	310-4141
Pour toute plainte ou requête, consultez le <a href="http://ville.marieville.qc.ca/requetes">ville.marieville.qc.ca/requetes</a> .		ou 450 460-4429 et *4141 pour cellulaire	
Urgence.....	9-1-1	Ligne Échec au crime.....	1 800 711-1800
		SPCA Roussillon.....	450 638-9698

BULLETIN MUNICIPAL DE LA VILLE DE MARIEVILLE

## L'INFOMUNICIPAL

*L'InfoMunicipal* est publié par la Ville de Marieville et distribué dans tous les foyers marievillois par Postes Canada.

Le générique masculin est employé dans le seul but d'alléger le texte.

**Conception graphique :** L'Infographe

**Impression :** Imprimerie For inc.

**Crédits photo :** AdobeStock, iStockPhoto, Ville de Marieville

### Dépôt légal :

Bibliothèque et Archives nationales du Québec

### Hôtel de ville

682, rue Saint-Charles  
Marieville (Québec) J3M 1P9

450 460-4444

[ville.marieville.qc.ca](http://ville.marieville.qc.ca)

[communications@ville.marieville.qc.ca](mailto:communications@ville.marieville.qc.ca)

Ce bulletin est imprimé sur du papier fait de fibres recyclées à 100 %.

### MEMBRES DU CONSEIL MUNICIPAL

450 460-4444

Caroline Gagnon, mairesse..... poste 250

David Jourdain, district 1..... poste 251

Geneviève Létourneau, district 2..... poste 252

Marc-André Sévigny, district 3..... poste 253

Martin Paquette, district 4..... poste 254

Louis Bienvenu, district 5..... poste 255

Gilbert Lefort, district 6..... poste 256

PLUS qu'un lieu  
de résidence,  
un milieu de vie!





## Regard sur une année riche en accomplissements

Une autre année s'achève, avec son lot de défis et de réalisations qui ont demandé une bonne dose d'énergie, mais qui nous laissent un agréable sentiment de satisfaction. À l'échelle individuelle ou collective, on n'y échappe pas : c'est l'heure du bilan!

À la Ville de Marieville, nous apprécions les rétrospectives, car elles nous fournissent l'occasion de ralentir et d'apprécier le travail accompli. Chaque jour, les employés de la Ville pensent à vous et travaillent pour vous offrir des services de qualité. Ils imaginent de nouvelles façons de répondre aux besoins que vous exprimez, et s'inquiètent de parfois devoir vous faire patienter. Ce qui est important pour vous l'est tout autant pour eux, je vous l'assure! En ce sens, ils représentent bien les valeurs de bienveillance, de collaboration, d'innovation et d'excellence qui sont chères au conseil municipal.

C'est dans cet esprit que nous avons pu vous offrir, en 2022, une panoplie d'activités et d'événements festifs, des réceptions importantes d'infrastructures routières ainsi que de nouveaux services pour améliorer et agrémenter votre vie à Marieville.

Cette année a marqué le retour de plusieurs grands événements comme la Fête nationale, la Fête estivale et les concerts de la série Un air d'été. Merci d'y avoir participé! Nous avons implanté un nouveau circuit patrimonial dans le secteur du centre-ville, afin de faire découvrir l'histoire de nos bâtiments et de nos bâtisseurs. Nous avons vécu la fermeture subite du viaduc de la route 227 sur l'autoroute 10, puis avons malgré tout passé à travers deux grands chantiers de réfection d'infrastructures sur le chemin du Ruisseau-Barré et sur la rue Sainte-Marie. Nous vous avons aussi proposé un premier processus de budget participatif qui a mis à contribution toute la population dans la proposition d'idées d'investissement et le choix d'un projet à réaliser. Nous avons modifié notre réglementation afin de pouvoir offrir le stationnement sur rue lorsqu'aucune opération de déneigement n'est

prévue. Nous vous avons proposé de nouveaux services en ligne grâce à la plateforme bciti+, et nous avons également acquis une station lave-glace libre-service, une idée qui vous a manifestement beaucoup plu! Derrière chacune de ces réalisations se cache un imposant travail de réflexion, de planification et de préparation qui, bien qu'invisible à l'œil du citoyen, est aussi prenant que stimulant pour le conseil et les employés de la ville.

En 2023, des projets encore plus grands nous attendent, notamment avec le début des travaux de notre nouveau centre communautaire qui abritera une nouvelle bibliothèque et le projet de réfection et de réaménagement de la rue du Pont au centre-ville, intégrant le tout nouveau plan vélo de Marieville. Ces grands projets ont des objectifs communs : revitaliser notre milieu de vie, faire une place à la culture et à l'environnement, puis offrir à la population des lieux où se rassembler et tisser des liens. C'est entre autres ainsi que nous souhaitons accomplir notre vision d'exercer un leadership régional innovant qui intègre les principes du développement durable, pour offrir une belle qualité de vie à notre communauté unie, inspirante et active.

En terminant, je souhaite à chacun de vous, au nom de l'ensemble des élus du conseil municipal, de joyeuses fêtes et une nouvelle année remplie d'amour, de santé et de bonheur.

**Caroline Gagnon**  
Mairesse



### Prochaines séances du CONSEIL MUNICIPAL

Assistez aux prochaines séances du conseil municipal les **mardis 6 décembre** (séance ordinaire) et **13 décembre** (séance extraordinaire pour l'adoption du budget 2023) à **19h30**.

Les séances ont lieu à la salle du conseil située au 2<sup>e</sup> étage de l'hôtel de Ville (682, rue Saint-Charles) et sont également diffusées en direct sur la page Facebook de la Ville.

Pour en savoir plus, consultez le site Web à [ville.marieville.qc.ca/seances](http://ville.marieville.qc.ca/seances).

## MARIEVILLE OFFRE MAINTENANT une station de lave-glace libre-service

La Ville de Marieville a récemment mis en service une toute première station de lave-glace libre-service sur son territoire. La station est installée au 2008, rue Saint-Césaire, sur le terrain du garage municipal.

Son fonctionnement est comme celui d'une station d'essence. Le plein de lave-glace se fait directement de la pompe au réservoir de la voiture, un beau moyen de dire adieu aux bidons de plastique ! De plus, le client n'a qu'à payer pour la quantité dont il a besoin, ce qui évite le gaspillage. Le prix est à 0,95\$/litre et le paiement se fait par carte (crédit, débit, PayPass et Apple Pay). Les bénéfices seront réinvestis par la Ville dans des initiatives municipales en faveur de l'environnement.

La « Station Lave-glace » est un concept novateur, unique et québécois qui contribue à l'élimination d'une partie des millions de bidons qui sont jetés chaque année dans les dépotoirs du Québec ; une façon économique de réduire son empreinte écologique !

Ce nouveau service reflète donc bien les engagements énoncés au Plan stratégique 2021-2025.

Rappelons que la Ville place l'environnement au cœur de ses préoccupations. Elle s'est d'ailleurs engagée à intégrer des perspectives de développement durable dans sa gestion, notamment en favorisant l'adoption de comportements de protection de l'environnement et en se dotant d'infrastructures vertes et d'actifs municipaux écoresponsables.

Marieville compte maintenant sur ses citoyens pour faire de cette initiative un grand succès !



## Dévoilement du plan vélo et du futur aménagement de la rue du Pont

Le 15 novembre dernier, la Ville a dévoilé publiquement son nouveau plan vélo et le futur aménagement de la rue du Pont qui fera suite aux travaux majeurs de réfection prévus au centre-ville à l'été 2023.

Rappelons que la Ville a consulté les citoyens et les commerçants du centre-ville en mars 2022 dans le but de recueillir leurs commentaires et suggestions quant au projet de plan vélo. Le projet s'inscrit dans la vision du conseil municipal de consolider et bonifier son réseau cyclable tout en favorisant les transports actifs et durables, tel que défini à son plan stratégique 2021-2025. Avec un nouveau tracé qui reliera le secteur urbanisé d'est en ouest, en passant par le centre-ville, la Ville souhaite favoriser la pratique du vélo dans un cadre sécuritaire et convivial.

En ce qui concerne les travaux prévus sur la rue du Pont, entre les rues Quелlette et Claude-De Ramezay, mentionnons qu'ils ont été définis comme prioritaires en raison de l'état de désuétude avancé des infrastructures. La Ville profitera donc des travaux pour revoir l'aménagement de cette importante artère commerciale afin d'accroître son attractivité et l'achalandage du secteur, avec de nouvelles mesures de sécurité, de verdissement et d'embellissement.

Pour en savoir plus et connaître l'avancement de ce projet et des autres grands projets de la Ville de Marieville, consultez le site Web à [ville.marieville.qc.ca/grands-projets](http://ville.marieville.qc.ca/grands-projets).

# Stationnement de nuit en période hivernale

## NOUVEAUTÉ !

À compter du 1<sup>er</sup> décembre 2022, la Ville émettra des levées d'interdiction de stationner des véhicules dans les rues la nuit lorsqu'aucune opération d'entretien hivernal des voies publiques ne sera prévue.

Comme plusieurs municipalités ayant adopté le même mode de fonctionnement, Marieville a choisi de conserver la base de son règlement interdisant le stationnement sur rue entre minuit et 7 h du 1<sup>er</sup> décembre au 15 mars, en prévoyant toutefois des levées d'interdiction lorsqu'aucuns travaux visant à maintenir la sécurité des rues et des trottoirs n'est prévue.

Puisque des opérations d'entretien hivernal pourraient être prévues même en l'absence de précipitations, il sera de la responsabilité du citoyen de s'informer à chacune des occasions où il prévoit stationner son véhicule sur la voie publique la nuit.



Pour plus d'information, rendez-vous à [ville.marieville.qc.ca/deneigement](http://ville.marieville.qc.ca/deneigement) ou communiquez avec le Service des travaux publics et du génie au 450 460-4444, poste 284 ou à [travauxpublics@ville.marieville.qc.ca](mailto:travauxpublics@ville.marieville.qc.ca).

### COMMENT S'INFORMER ?

La Ville effectuera une mise à jour des informations relatives au stationnement de nuit :

- chaque jour lorsque l'interdiction de stationner sera en vigueur ;
- le 1<sup>er</sup> jour d'une levée d'interdiction, signifiant que le stationnement de nuit est possible jusqu'à nouvel ordre.

Pour accéder à l'information actualisée pour la prochaine nuit, le citoyen devra effectuer une vérification le jour même à compter de 16 h 30, par le biais de l'un ou l'autre des moyens de communication proposés.

#### Site Web

Consultez la page Stationnement de nuit, où est réunie toute l'information à propos de la réglementation et des procédures, incluant le statut d'interdiction de stationner ou sa levée.

#### Ligne Info-stationnement de nuit

Composez le 450 460-4444, option 3, pour écouter le message préenregistré donnant l'information sur le statut d'interdiction de stationner ou sa levée.

### Notifications bciti+

Créez gratuitement votre compte bciti+ et recevez les avis d'interdiction et de levée d'interdiction par texto, par courriel ou par notification push sur votre téléphone intelligent.

### Emplacements autorisés pour le stationnement de nuit

La Ville offre encore aux citoyens des espaces où il sera permis de stationner un véhicule la nuit, dans les cases spécialement identifiées, à maintenant trois emplacements sur son territoire :

- au stationnement situé sur la rue Chambly, à l'intersection de la rue Bernard ;
- au stationnement situé sur la rue du Pont, à l'intersection de la rue Henri-Bourassa ;
- NOUVEAU ! au stationnement situé sur la rue du Pont, à l'intersection de la rue Cartier.

Notez toutefois que **les espaces devront être libérés les mardis entre 9 h et 15 h** afin d'assurer un déneigement complet au moins une fois par semaine.



# Déneigement DES VOIES PUBLIQUES

L'entretien hivernal des rues et des trottoirs est réalisé conjointement par le Service des travaux publics et du génie, et une entreprise privée.

À l'annonce d'une tempête, tout le personnel est mobilisé et un plan d'action est mis en place pour s'assurer de remettre en état les rues et les trottoirs le plus rapidement possible.



## ORDRE DE PRIORITÉ

Les opérations de déneigement des rues et des trottoirs sont effectuées selon un ordre de priorité :

1. artères principales, rues collectrices et zones scolaires ;
2. rues secondaires ;
3. stationnements publics ;
4. entrées des édifices municipaux ;
5. bornes d'incendie.

## TYPES D'OPÉRATIONS

L'entretien hivernal comporte quatre types d'opérations selon les conditions :

### • Épandage

*moins de 2 cm de neige*

L'épandage de sel et/ou d'abrasif sur les rues et les trottoirs se fait en respectant l'ordre de priorité. Notez qu'aucun épandage ne se fait durant de fortes précipitations de neige ou de poudrière puisque l'opération dans ces conditions serait inefficace.

### • Déglacage

*entre 2 et 5 cm de neige avec légère poudrière au sol*

Déneigement et épandage de sel et/ou d'abrasif simultanément (avec un seul camion) sur toutes les rues (voies de circulation seulement) pour permettre un déplacement sécuritaire des usagers de la route.

### • Déneigement

*5 cm de neige et plus*

Déneigement de toutes les rues à pleine largeur, suivi d'épandage de sel et/ou d'abrasif.

### • Chargement (soufflage)

Ramassage de toute la neige tassée sur le bord de la chaussée durant l'opération de déneigement. Cette activité ne débute que 24 heures après la fin des précipitations, pour permettre aux fondants et à l'abrasif de faire effet. Surtout, ce délai permet aux camionneurs responsables des opérations de déneigement d'avoir une période de repos tel qu'exigé par la loi.



## DÉVERSEMENT DE NEIGE

Le règlement visant la qualité de vie des citoyens stipule que nul ne peut jeter ou déposer ou permettre qu'il soit jeté ou déposé de la neige ou de la glace provenant d'un immeuble privé, sur le domaine public.

Ainsi, il est interdit de déverser la neige sur les trottoirs, les rues, les terre-pleins, les îlots centraux situés dans les rues en cul-de-sac, les espaces publics et les terrains verts ainsi que dans les cours d'eau. Il est également interdit de souffler la neige sur les bornes d'incendie.



### POSITIONNEMENT DES BACS ROULANTS

Les citoyens doivent placer leurs bacs sur leur propriété, en bordure de la voie publique, et non sur le trottoir ou dans la rue.

Cette mesure, qui s'applique autant aux maisons unifamiliales qu'aux immeubles multilogements, vise à favoriser l'efficacité des travaux d'entretien du réseau routier ainsi que la circulation sécuritaire des piétons et des automobilistes, en plus d'éviter le bris des bacs.

### TROTTOIRS

Le déneigement des trottoirs débute normalement lorsque l'accumulation de neige se situe entre 2 et 5 cm, et se poursuit tout au long des précipitations selon le cas. Il faut savoir que ce n'est pas l'ensemble des trottoirs de la ville qui sont déneigés, la Ville accordant une priorité aux secteurs ayant :

- des rues collectrices (artères principales) entraînant une circulation importante;
- des rues particulièrement étroites, par exemple au centre-ville, où la sécurité des piétons serait autrement compromise;
- des écoles ou des résidences pour personnes âgées;
- une forte densité commerciale.

Consultez le plan de déneigement des trottoirs 2022-2023 sur le site Web à partir du [ville.marieville.qc.ca/deneigement](http://ville.marieville.qc.ca/deneigement).



### DÉNEIGEMENT PRIVÉ

Afin de mieux encadrer le travail des entrepreneurs en déneigement offrant leurs services sur le territoire, la Ville exige maintenant qu'ils se procurent un permis les engageant à respecter les règles existantes en matière de disposition de la neige.

#### **Vous souhaitez retenir les services d'un déneigeur privé?**

Assurez-vous que l'entrepreneur soit autorisé par la Ville en consultant la liste sur le site Web ou en communiquant avec nous.

Pour plus d'information, rendez-vous au [ville.marieville.qc.ca/deneigement](http://ville.marieville.qc.ca/deneigement) ou communiquez avec le Service des travaux publics et du génie au 450 460-4444, poste 284 ou à [travauxpublics@ville.marieville.qc.ca](mailto:travauxpublics@ville.marieville.qc.ca).



Prévention des incendies

# LE PREMIER RESPONSABLE C'EST TOI !

## NOS CONSEILS POUR LES FÊTES



### ARBRE DE NOËL

- Installez votre sapin naturel ou artificiel loin d'une source de chaleur (plaque électrique, chauffeuse, foyer, etc.).
- Placez le sapin naturel dans un récipient rempli d'eau et arrosez le pied de l'arbre tous les jours.
- Surveillez la collecte de votre municipalité après les Fêtes pour vous défaire de votre sapin naturel écologiquement.
- Choisissez un sapin artificiel plutôt qu'un sapin naturel pour diminuer les risques d'incendie.



### LUMIÈRES DÉCORATIVES

- Choisissez des lumières homologuées CSA ou ULC. Vérifiez si elles sont en bon état et installées selon les directives du fabricant.
- Éteignez-les la nuit ou avant de quitter votre résidence.



### BOUGIES

- Ayez toujours à l'œil les chandelles allumées.
- Placez vos bougies sur une surface stable et loin de toute matière inflammable.
- Gardez-les hors de la portée des enfants et des animaux.
- Éteignez toutes les bougies avant de quitter une pièce ou votre domicile.
- Privilégiez les bougies DEL pour une utilisation sans risque.



### CUISINE DES FÊTES

- Évitez toutes distractions lorsque vous faites cuire des aliments (sortir fumer, parler au téléphone, consulter les médias sociaux, etc.).
- Ne rangez pas d'objets dans le four ou sur la surface de cuisson.
- Éloignez les enfants de la cuisinière.
- Prenez soin de bien éteindre les appareils de cuisson avant de quitter la pièce ou votre domicile.



### AVERTISSEURS DE FUMÉE ET PILES

- Il est important d'avoir un avertisseur de fumée en bon état par étage.
- Pensez à prévoir des piles supplémentaires afin de ne jamais prendre celles de vos avertisseurs pour mettre dans les appareils ou jouets à piles.
- Choisissez un avertisseur de fumée avec une pile au lithium d'une durée de 10 ans afin de vous assurer d'être en sécurité à plus long terme.



### APPAREIL DE CHAUFFAGE ÉLECTRIQUE PORTATIF

- Branchez l'appareil directement dans la prise.
- Utilisez toujours un appareil homologué CSA ou ULC.
- Éteignez-le la nuit ou avant de quitter votre résidence.
- Éloignez de l'appareil toute matière inflammable dans un rayon de un mètre.



### RALLONGES ÉLECTRIQUES

- Utilisez des cordons de rallonge homologués CSA ou ULC.
- Ne surchargez pas le circuit électrique. Utilisez plutôt une barre d'alimentation.
- Remplacez tout cordon endommagé ou dégageant de la chaleur.



### SORTIES ET VOIES D'ACCÈS

- Déneigez vos sorties, vos balcons, votre terrasse et vos fenêtres après chaque chute de neige.
- Assurez-vous que les voies d'accès menant à ces sorties sont dégagées.



### CENDRES CHAUDES

- Laissez refroidir les cendres chaudes dehors dans un contenant métallique muni d'un couvercle en métal.
- Gardez la chaudière de cendre à un minimum de un mètre de toute matière combustible.
- Attendez au moins sept jours avant de les transvider dans le bac à déchets.



### BRÔLEUR À FONDUE

- Posez le brûleur sur une surface stable qui supporte la chaleur.
- Ne le remplissez jamais lorsqu'il est chaud. Utilisez plutôt un second brûleur.
- Privilégiez un poêle à fondue électrique.

SI-043 (2020-12)

En collaboration avec votre service de sécurité incendie

Québec.ca/prevention-incendies

## ÉDUC À TOUT

146, chemin du Ruisseau-Barré • Marieville

450 460-5433 | educatout146@outlook.com | www.educ-a-tout.ca



ÉDUC À TOUT est un organisme à but non lucratif qui offre des services pour le TDG (équivalence 3<sup>e</sup> sec) et les TENS (équivalence 5<sup>e</sup> sec), du soutien aux études et des services d'aide à la francisation pour les personnes de 16 ans et plus. Les rencontres sont individuelles et permettent de bien développer le potentiel unique de chacun. Prenez rendez-vous !



## Paroisse SAINT-NOM-DE-MARIE

### QU'EST-CE QUE LA DÎME ?

La dîme est la contribution financière que les paroissiens et paroissiennes sont appelés à verser chaque année pour soutenir leur paroisse et lui permettre de continuer sa mission. Elle est nécessaire pour maintenir tous les services déjà en place. Ceci étant la principale source de financement d'une paroisse, votre contribution, quelle qu'elle soit, fait toute la différence.

Nous vous invitons à contribuer dans la mesure de vos moyens et selon la générosité de votre cœur aux besoins de votre église. La vie de votre paroisse dépend de tous vos dons, petits et grands.

Le paiement peut être fait par la poste, par virement Interac ou à nos bureaux.

603, rue Claude-De Ramezay, Marieville J3M 1J7  
fabriquedemarieville@hotmail.com | 450 460-7222



146, chemin du Ruisseau-Barré  
Marieville | 438 521-9136  
coordination@aliment-terre.org

www.aliment-terre.org

@alternative aliment-terre

Alternative Aliment-Terre est un organisme qui mobilise la communauté pour mettre sur pied des solutions collectives innovantes afin d'améliorer l'accès physique et économique aux aliments sains pour tous et toutes, en plus de réduire le gaspillage alimentaire directement à la source.

Les aliments sont mis à la disposition de la population selon un modèle de tarification sociale à travers les points de vente répartis sur le territoire des MRC du Haut-Richelieu et de Rouville ainsi que les villes de Chambly et Carignan.

Il est possible d'acheter dès maintenant les récoltes qui ont été conditionnées et emballées.



# Axel

La mobilité futée

Un nouveau projet pilote de transport régional à la demande est maintenant offert aux citoyens de tous âges qui ont besoin d'un transport pour n'importe quel motif.

Le service est accessible pour les citoyens qui habitent dans les 8 municipalités de la MRC de Rouville, en plus des citoyens de Carignan et de Chambly. Les heures sont du lundi au jeudi de 7 h à 17 h et le vendredi de 8 h à 12 h. Le prix pour un aller simple varie entre 2,50 \$ et 3,50 \$ selon l'âge de l'usager. Le transporteur peut aussi se déplacer à Granby, Saint-Hyacinthe et Saint-Jean-sur-Richelieu avec des tarifs entre 5 \$ et 7 \$.

Pour réserver un des deux véhicules avec chauffeur, il suffit de joindre la page rouville.link-alademande.ca ou de communiquer au 514 607-6556.

Pour plus d'information, consultez le [www.mrcrouville.qc.ca/axel](http://www.mrcrouville.qc.ca/axel).



## Carrefour Familial du Richelieu



856, Grand Boulevard • Chambly

450 447-9969 / [www.carrefourfamilial.org](http://www.carrefourfamilial.org) 

Situé à Chambly et desservant les villes avoisinantes depuis plus de 25 ans, le Carrefour Familial est un endroit convivial conçu pour les familles avec de jeunes enfants. Tout y est : locaux colorés, équipe expérimentée, ateliers avec les enfants, ressourcement parental, halte-garderie et bien plus !

### ACTIVITÉS AVEC LES TOUT-PETITS 0-5 ANS

Activités parent/enfant où toutes les sphères du développement seront sollicitées.

Halte-garderie comprise pour la fratrie. Début des activités le 9 janvier et les inscriptions se font en décembre.

### BESOIN DE RÉPIT ?

Notre halte-garderie peut accueillir ta marmaille pour une demi-journée ou une journée complète (9 h à 15 h 30). À chaque période, un bricolage et des activités de psychomotricité sont proposés.

### ESPACE PARENTS

Ça te dirait de débiter ta semaine en venant échanger sur des sujets concernant ta vie de parent ? Espace parents est une série d'ateliers dans laquelle chaque rencontre a une thématique particulière. Tu recevras des informations et tu pourras échanger avec les autres parents sur le sujet du jour. Une ambiance relaxe et conviviale t'attend !



l'ensemble vocal

## L'AIR DU TEMPS

### Concert de Noël

**DIMANCHE 4 DÉCEMBRE À 14 H 30**  
**ÉGLISE SAINT-NOM-DE-MARIE**

Venez célébrer avec nous la joie de Noël et vous laisser imprégner par sa magie lors de notre spectacle des fêtes.

Les billets sont au coût de 20 \$ pour les adultes et de 10 \$ pour les enfants de 5 à 12 ans.

Pour information et réservation, contactez Thérèse Desautels au 450 469-4590 ou Marielle Guertin au 450 467-5052.



## Carrefour JEUNESSE-EMPLOI



### Petit marché des jeunes entrepreneurs du CJE

Samedi 10 décembre de 11 h à 15 h  
Stationnement de la Maison des jeunes

**CJE** Comtés  
Iberville  
St-Jean

Le CJE vous invite à son traditionnel Petit marché de Noël. Profitez d'une quinzaine de kiosques de jeunes artisans de la région qui vous proposeront des produits locaux ou faits à la main. Vous pourrez même bénéficier d'un service d'emballage écoresponsable.



# Marché de Noël Marieville

Rue du Pont

9 au 11 décembre

## Une 12<sup>e</sup> édition PLUS QUE MAGIQUE!

Découvrez les produits d'une trentaine d'exposants installés dans nos jolies maisonnettes ou sous le grand chapiteau.

Une occasion en or de soutenir l'achat local dans une ambiance festive!

Vendredi 9 décembre – 17h à 21h  
Samedi 10 décembre – 10h à 17h  
Dimanche 11 décembre – 10h à 16h

- Père Noël
- Bar extérieur (\$)
- Petit train
- Chants chorals
- Animation ambulante

## L'ACTIVITÉ DU TEMPS DES FÊTES À NE PAS MANQUER!

 Pour être à l'affût des dernières nouvelles et découvrir nos exposants, suivez la page Facebook du Marché de Noël de Marieville [[facebook.com/noel.marieville](https://facebook.com/noel.marieville)].



## La Guignolée SAMEDI 3 DÉCEMBRE • 8 H 30 À 17 H

Aidez les personnes plus démunies de la communauté à vivre un temps des fêtes dans la joie! Donnez généreusement dans le cadre de la Guignolée des Chevaliers de Colomb de Marieville, en collaboration avec les Services de sécurité incendie de Marieville et de Sainte-Angèle-de-Monnoir.

### COMMENT DONNER ?

En plus de la traditionnelle tournée de porte à porte qui revient cette année, les citoyens pourront venir déposer leurs dons en argent ou des denrées alimentaires non périssables à la salle des Chevaliers de Colomb (245, rue Ouellette) le jour de la Guignolée. Il est aussi possible de faire un don en ligne par le biais du site Web Canadon.

Pour en savoir plus, consultez la page Facebook des Chevaliers de Colomb de Marieville.

Merci de votre contribution!



# NOCTAM BULLE!

**Samedi 18 FÉVRIER de 14 h à 20 h**

**Parc de Sainte-Marie-de-Monnoir**

Enfilez vos HABITS CHAUDS et venez vous AMUSER en famille dans une AMBIANCE FESTIVE !

- Animation hivernale pour tous
- Patinage, glissade et ski de fond
- Camion de restauration (\$)
- Feu d'artifice

Surveillez la programmation complète disponible sous peu à [ville.mariville.qc.ca/noctambulle](http://ville.mariville.qc.ca/noctambulle)





## CONSULTEZ LE PROGRAMME D'ACTIVITÉS HIVER 2023

distribué par la poste au début du mois de novembre et disponible pour consultation sur le site Web!

- Programmation culturelle de la bibliothèque
- Programme aquatique et activités de mise en forme
- Activités hivernales extérieures & à l'aréna Julien-Beaugard

